

SECTEUR DU VIVRE MIEUX - Pôle Santé et Société
Service de santé affective, sexuelle et de réduction des risques

RECHERCHE MEDECIN INDEPENDANT **Pour le centre de dépistage de Namur**

Conditions particulières d'accès : être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine.

Profil souhaité :

- Médecin bénéficiant d'une expérience du travail d'équipe
- Médecin montrant une expérience avec des personnes en situation de vulnérabilités (sociales, économiques...)
- Médecin bénéficiant d'une expérience avec l'un ou plusieurs des publics cibles fréquentant le service et d'une expertise sur la thématique de la santé sexuelle
- Un diplôme complémentaire en santé publique est un atout.

Description de la fonction :

- Réaliser des consultations de dépistage les mardis de 16h à 18h et les jeudis de 17 h à 19 h
- Participer à l'organisation de formations à l'intention de professionnels psychomédicosociaux
- Participer à la mise en place pratique de l'élargissement des consultations des dépistages aux IST
- Participer aux séances de supervision et réunion d'équipes de dépistage et générales du SASER pour un maximum de 15h/an
- Participer à des formations spécifiques initiées par le SASER, en fonction des disponibilités
- Participer à des réunions spécifiques sur un thème médical, en fonction des disponibilités.

Compétences requises :

- Sens de la communication et de l'écoute
- Expérience professionnelle dans le domaine de la promotion de la santé, du VIH/IST, de la réduction des risques liés à l'usage de drogues, du travail en réseau, du travail avec des populations fragilisées
- Capacité à appliquer les recommandations de santé publique en matière de VIH/IST... et leur évolution en fonction des recommandations scientifiques
- Aptitude à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Ouverture d'esprit par rapport à la politique de réduction des risques, aux matières en lien avec la sexualité, à la diversité des orientations sexuelles et à l'interculturalité
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

Divers

Les médecins conservent leur statut d'indépendant – Ils s'engagent pour un maximum de 50 heures prévues pour le poste envisagé.

Ils sont rétribués sur base de déclarations de créance mensuelles au taux horaire actuel de 58,63 € brut (janvier 2025 – indexé).

Les frais de déplacements liés à l'exercice de la fonction sont pris en charge à partir du domicile à raison de 0,4415 €/km (janvier 2025 – indexé).

Pour toute information complémentaire :

Florence CHAUVIER – Directrice en chef du Vivre Mieux
081 77 50 91 – florence.chauvier@province.namur.be

Bénédicte RUSINGIZANDEKWE – Responsable du SASER
081 77 57 09 – benedicte.rusingizandekwe@province.namur.be

Delphine LEROY – Équipe "dépistage"
081 77 56 99 – delphine.leroy@province.namur.be